

LE BEAU LIEU

Bulletin no: 14 de janvier 1978

AUCUNE HAUSSE DE TAXES

Les prévisions budgétaires pour l'année 1978 ont été étudiées par les membres du conseil lors de la réunion régulière de décembre.

A la suite de cette étude, le conseil a adopté à l'unanimité une proposition à l'effet de garder inchangé le taux de la taxe foncière, soit \$ 0.50 du cent dollars d'évaluation.

En effet, pour la 2^{ième} année consécutive, les citoyens de Ste-Pétronille peuvent se réjouir de n'avoir à subir aucune hausse de taxes au niveau municipal.

Certains pourraient être tentés de croire que, vu les taux d'inflation que l'on a subis depuis quelques années, si les taxes n'augmentent pas, c'est que l'on a moins de service.

Au contraire, il n'y a aucun doute les services ont augmenté depuis quelques années et voici quelques exemples:

- Malgré une hausse extraordinaire du coût pour l'éclairage des rues, non seulement nous avons maintenu le nombre de lumières de rues, mais nous sommes à l'augmenter;
- Le nombre de rues à déneiger à augmenter avec les dernières municipalisations de rues;
- Nous augmentons et améliorons continuellement l'équipement de nos pompiers;
- Un programme complet d'amélioration et de rénovation des édifices municipaux (mairie et ancienne école) a été mis en marche l'an dernier;

- Un projet pour un nouveau règlement de zonage et de construction est à l'étude par une firme d'urbanistes-conseil;
- Les loisirs, qui sont partis de presque rien, il y a peu de temps, offrent maintenant une gamme impressionnante d'activités pour tous;
- L'instauration d'une cour municipale (en collaboration avec la ville de Beauport);
- La location des services de la Société Protectrice des Animaux pour la cueillette des chiens errants;
- Un programme d'été pour faire travailler nos jeunes.

Ce n'est que par une administration saine et surtout efficace que nous sommes parvenus à offrir tous ces services supplémentaires sans augmenter le taux de la taxe foncière tout en subissant l'inflation.

Une administration efficace veut dire beaucoup plus que de contrôler les dépenses d'une façon stricte.

En effet, on peut aussi contrôler les revenus; en 1977 et 1978, nous irons chercher des revenus additionnels de l'ordre de près de \$ 40,000.- de quatre sources différentes:

- La plus important est les différentes subventions gouvernementales pour les programmes de:
 1. Jeunesse Canada au Travail
 2. Conseil des Arts du Canada
 3. Projet d'Urbanisme du ministère des Affaires municipales du Québec
 4. Loisirs - Gouvernement du Québec
- Il y a aussi la nouvelle taxe d'affaires qui a pris effet en mai 1977;
- Puis la taxe sur les mutations immobilières aussi effective en mai 1977;
- Enfin, par une meilleure gestion des fonds disponibles à certaines périodes de l'année, la municipalité pourra là aussi augmenter ses revenus de façon appréciable.

Voici comment notre municipalité a pu passer d'un budget de \$ 76,626.- en 1976 à \$ 111,220.- en 1978 sans toutefois alourdir le fardeau de la taxe foncière.

MICHEL G. BOURGEAU
Conseiller municipal

VIVE LA MUSIQUE

Avec l'arrivée en poste de M. Guy Isabelle, notre musicien-animateur, notre projet musical se met vraiment en marche ces jours-ci. Voici quelques nouvelles à ce sujet:

Un piano à prêter?

Nous avons déjà un piano au centre communautaire, mais il serait très pratique d'en avoir un deuxième. Si quelqu'un a un piano qui ne sert pas et qui pourrait être utile à la communauté, veuillez communiquer avec nous. Nous vous assurons d'en prendre le plus grand soin, de le garder sous clef et de le laisser utiliser seulement par des gens responsables.

Chorale des adultes

Déjà une trentaine de personnes se sont inscrites à la chorale des adultes (14 ans et plus). Nous continuons à recevoir des inscriptions en lançant un appel très spécial aux hommes car, à date, seulement 5 ont accepté de chanter. Hâtez-vous de donner votre nom.

Chorale des jeunes (9 à 13 ans)

La plupart des jeunes seront contactés à l'école, mais ceux qui ne le seront pas sont aussi les bienvenus. Les pratiques auront lieu le samedi.

Cours d'instruments

Les inscriptions se poursuivent aussi dans ce domaine. Une soirée d'information aura lieu jeudi, le 26 janvier, à 19 h. 30, à la mairie de Beaulieu. Les professeurs d'instruments seront présents.

N.B.: Pour vous inscrire aux deux chorales et/ou aux cours d'instruments, veuillez téléphoner à Mme Huguette Turgeon à 828-2752.

Rythmique

Les cours de rythmique débuteront le 21 janvier pour les enfants de 5 à 8 ans. Empressez-vous d'inscrire vos enfants en communiquant avec Mme Denyse Choquette, à 828-9164.

Invitation à participer

Si vous avez des possibilités pour enseigner la musique ou pour participer au travail d'organisation des activités, vous serez les bienvenus dans notre groupe.

GUY ISABELLE
Musicien-animateur
et DENYSE CHOQUETTE
Responsable du projet

SOUPER-BENEFICE

L'automne dernier voyait naître une nouvelle société pour la protection du patrimoine de l'île d'Orléans.

Cette société, dont le nom est "Société du Patrimoine Eléonore de Grand Maison" veut faire un film 16mm sur la construction et l'entretien des ponts de glace à Ste-Pétronille.

Afin de trouver des fonds nécessaires à la production de ce film, elle organise un souper-bénéfice, à la salle de la mairie de Beaulieu, samedi, le 28 janvier 1978 à 6 hres.

Le menu est le suivant:

Apéritif et hors-d'oeuvres
Soupe aux choux
Cretons
Cretons de panne
Galantine de poulet
Aspic de tomates
Plorines de porc
Paté de porc
Ragoût de boulettes
12 choix de dessert dont:
gâteau aux raisins, pets de soeurs,
tarte au lard, pain d'épices, etc.

Ce repas, accompagné de musique traditionnelle, ne peut accueillir que 60 personnes. Les cartes au coût de \$ 8.00, tout compris, sont disponibles chez les épiciers et le boucher de Ste-Pétronille. Pour de plus amples informations, communiquez avec:

CHARLES BLOUIN à 828-2815
ou 828-2700
OU LISE BLOUIN à 529-4771

HORAIRE DE LA PATINOIRE

LUNDI:	De 7 à 8.30 hres de 8.30 à 10 hres	Patinage Libre
MARDI:	De 7 à 8.30 hres de 8.30 à 10 hres	Patinage Hockey (15 ans et plus)
MERCREDI:	De 7 à 8.30 hres de 8.30 à 10 hres	Patinage Ballon-balai (Hommes)
JEUDI:	De 6.30 à 8.30 hres de 8.30 à 10 hres	Hockey (12 à 15 ans) Patinage
VENDREDI:	De 7 à 8.30 hres de 8.30 à 10 hres	Patinage Ballon-balai (Femmes)
SAMEDI:	De 9 hres à midi de 1 à 2.30 hres de 2.30 à 4.30 hres de 7.30 à 10 hres	Hockey (6 à 11 ans) Hockey (12 à 15 ans) Patinage Patinage
DIMANCHE:	De 1.30 à 4.30 hres de 7.30 à 10 hres	Patinage Patinage

UN SERVICE EN ATTIRE UN AUTRE

Nous vous dressons, ci-dessous, la liste des "volontaires" qui ont accepté d'offrir à l'occasion une place à bord de leur voiture, et ce, par ordre de l'heure de départ de Ste-Pétronille:

ALAIN TURGEON	828-2518	Ste-Foy Cegep Garneau	7.30-7.45 hres
YVES ROBERGE	828-2461	Hôpital St-Sacrement	8.15-8.30 hres
GUY ROYER	828-9675	Haute-Ville	8.30 hres
BERNARD DAGENAIS	828-2842	Basse-Ville	8.30-9.00 hres
JEAN PATRY	828-2820	Haute-Ville et Ste-Foy	8.30-9.00 hres
MICHEL BOURBEAU	828-9412	Haute-Ville	9.00 hres
JEAN-MARC POULIOT	828-9257	Giffard	9.30-11 hres

Si d'autres personnes veulent se joindre pour offrir ce service communautaire et nous fera plaisir de publier leur nom dans le prochain "Beau Lieu".

PAULINE PATRY
Conseiller municipal

CHIENS ERRANTS!

Concernant les chiens errants, nous conseillons aux citoyens de communiquer directement avec monsieur Maurice Simard, à la Société Protectrice des Animaux à 527-9104.